

Climat : les Etats doivent tripler leurs efforts

A supposer qu'ils soient tenus, les engagements des pays orientent la planète vers un réchauffement de 3,2°C d'ici à la fin du siècle

C'est un coup de semonce, à la veille de la conférence mondiale sur le climat (COP24) qui se tiendra du 2 au 14 décembre à Katowice, en Pologne. Jamais l'écart n'a été aussi important, entre d'un côté les engagements pris par les Etats pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et de l'autre la baisse qui serait nécessaire pour respecter l'accord de Paris de 2015 – à savoir contenir la hausse de la température « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels », si possible sans excéder 1,5 °C.

C'est ce que fait apparaître l'« Emissions Gap Report 2018 », présenté mardi 27 novembre par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), sur la base des dernières données compilées par une équipe internationale de scientifiques. Le constat est sans appel : pour ne pas dépasser 2 °C de réchauffement, les pays doivent tripler le niveau de leur effort. Et le multiplier par cinq pour ne pas aller au-delà de 1,5 °C.

L'analyse du PNUE s'appuie sur les « contributions déterminées au niveau national », c'est-à-dire sur les engagements annoncés par les 196 pays signataires de l'accord de Paris pour faire décroître leurs émissions à l'horizon 2030. Or, ces contributions, à supposer qu'elles soient intégralement tenues, mettent la planète sur une trajectoire de réchauffement d'environ 3,2 °C d'ici à la fin du siècle.

Ce chiffre était déjà connu, mais la situation est chaque année plus alarmante, dans la mesure où la « fenêtre » durant laquelle il est encore possible de réagir se réduit inexorablement. Le plus inquiétant est que les émissions mondiales de gaz à effet de serre, qui s'étaient stabilisées entre 2014 et 2016, sont reparties à la hausse en 2017. Elles ont atteint le record historique de 53,5 milliards de tonnes (gigatonnes ou Gt) équivalent CO₂, soit 0,7 Gt de plus qu'en 2016.

Sur ce total, 49,2 Gt, soit plus de 90 %, sont imputables à la combustion des ressources fossiles (charbon, pétrole et gaz), à l'industrie et aux cimenteries, le reste étant dû aux changements d'utilisation des terres et à la déforestation. Et 2018 devrait connaître la même tendance, avec une hausse attendue des rejets du secteur de l'énergie.

Tirées vers le haut par la Chine

Ces émissions sont largement tirées vers le haut par la Chine et, à un moindre degré, par l'Inde. Mais le rapport note que les pays du G20 pris dans leur ensemble, autrement dit les plus grandes puissances mondiales, ne pourront pas respecter leurs engagements pour 2030 s'ils n'infléchissent pas leurs politiques.

Le temps est donc compté. Pour conserver une chance de ne pas franchir la barre des 2 °C, les émissions mondiales devraient atteindre leur pic d'ici à 2020 et être réduites de 25 % en 2030, par rapport



Collage de 125 000 dessins et messages d'enfants, posé sur le glacier d'Aletsch, en Suisse, le 16 novembre. FABRICE COFFRINI/AFP

à leur niveau de 2017. Et chuter de 55 % pour que le seuil de 1,5 °C ne soit pas dépassé.

Quelques semaines après le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) appelant à un sursaut international, la directrice exécutive du PNUE, la Tanzanienne Joyce Msuya, alerte à son tour avec cette métaphore : « Si le rapport du GIEC représentait une alarme incendie mondiale, notre rapport serait l'enquête sur un incendie criminel. » Une façon de rappeler les gouvernements – et l'humanité collectivement – à leurs responsabilités dans le dérèglement climatique en cours. « Aujourd'hui plus que jamais, une action urgente et sans précédent est requise de tous les pays », insiste l'organisation onusienne.

C'est à cette condition, et à elle seule, que l'humanité ne courra pas à la catastrophe. L'équipe de scientifiques dresse une série d'actions qui permettrait de maintenir la planète sur la trajectoire d'un réchauffement maxi-

«Aujourd'hui plus que jamais, une action urgente et sans précédent est requise de tous les pays», insiste le PNUE

mal de 2 °C. Les pays doivent commencer par renforcer leurs engagements de réduction des émissions de CO₂. C'est ce qui est prévu par l'accord de Paris, qui met en place un mécanisme de hausse de l'ambition tous les cinq ans. Les Etats doivent donc soumettre de nouveau leurs contributions, si possible renforcées, d'ici à 2020. Pour l'instant, seules les îles Marshall l'ont fait mais la mobilisation des Etats sur ce sujet crucial sera l'un des principaux points à l'ordre du jour de la COP24. Cet effort accru doit passer par des politi-

ques nationales plus ambitieuses pour tous les secteurs. Il s'agit essentiellement de renforcer la part des énergies renouvelables, le solaire et l'éolien en tête, de stopper les centrales à charbon, d'accroître l'efficacité énergétique des équipements (notamment de chauffage ou de climatisation), de mettre en circulation davantage de voitures électriques ou encore de stopper la déforestation tout en reboisant massivement.

Politique fiscale

Au-delà des Etats, l'action climatique est également portée par les acteurs non étatiques. Selon le rapport, 7 000 villes de 133 pays et 245 régions, aux côtés de 6 000 entreprises cumulant 36 000 milliards de dollars (31 900 milliards d'euros) de revenus, ont pris des engagements pour limiter le réchauffement. Ces chiffres paraissent impressionnants, mais ils pourraient l'être bien davantage, prévient le PNUE, alors qu'à peine 20 % de la population mondiale est représentée par ces initiatives.

Si elles étaient déployées très largement, elles pourraient permettre jusqu'à 19 Gt de réduction d'émissions de CO₂ par an d'ici à 2030, soit suffisamment pour rester en deçà de 2 °C de réchauffement. Mais ces résultats sont à manier avec précaution tant les études varient sur le sujet, faute de données comparables et fiables.

La politique fiscale peut aussi jouer un rôle clef pour réduire les émissions de CO₂. Le rapport encourage la mise en place d'un prix plancher du carbone, que ce soit par le biais de taxes ou d'un système d'échanges de quotas d'émissions. Il appelle à supprimer les subventions pour les énergies fossiles, une mesure qui pourrait limiter de 10 % les émissions d'ici à 2030.

Enfin, il prône l'accélération de la recherche et de l'innovation pour « décarboner » l'économie. C'est le cas dans le solaire, ce qui a déjà permis la chute du coût des cellules photovoltaïques. ■

AUDREY GARRIC ET PIERRE LE HIR

Le difficile chemin de la France vers la neutralité carbone

De l'art de garder le cap tout en s'écartant de la trajectoire prévue... Le cap, c'est celui de la neutralité carbone, à laquelle la France s'est engagée à parvenir au milieu du siècle. La trajectoire, c'est celle fixée par la stratégie nationale bas carbone (SNBC), l'un des deux outils de pilotage de la politique énergétique et climatique, avec la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). En présentant l'une et l'autre, mardi 27 novembre, le ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy, a pris soin de rappeler que « les deux défis – celui de l'énergie et celui du climat – sont intimement liés ».

En 2050, la France devra donc être neutre en carbone. Cela ne signifie pas que ses émissions de gaz à effet de serre – 463 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2016 – seront égales à zéro, mais que ses émissions résiduelles seront compensées par des puits de carbone naturels, forêts, prairies, sols agricoles ou zones humides, capables d'absorber le surplus. Atteindre cet équilibre n'en exige pas moins une baisse rapide et continue des rejets de gaz à effet de serre de l'Hexagone, qui doit les diviser environ par huit d'ici au milieu du siècle.

Trompe-l'œil

La France n'en prend pas vraiment le chemin. Certes, depuis le début des années 1990, ses émissions ont reculé de 16 %, et leur niveau par habitant est l'un des plus faibles (6,9 tonnes par an) parmi les pays développés. Mais depuis 2015, elles sont reparties à la hausse. Si bien que Paris ne respecte tout simplement pas sa stratégie bas carbone.

La SNBC fixe en effet, par période de cinq ans, des « budgets carbone », c'est-à-dire des plafonds d'émissions à ne pas dépasser. Or ce plafond a été franchi en 2016, à nouveau en 2017, puis à nouveau encore en 2018. Les scénarios établis par le ministère indiquaient qu'il pour-

rait l'être jusqu'en 2023, avant que les émissions ne repassent sous le seuil prévu, à partir de 2024. Dans les projections désormais présentées par le gouvernement, ce dérapage n'apparaît pourtant pas. Tout simplement parce que le budget carbone de la période 2019-2023 a été révisé à la hausse. Un ajustement obligatoire pour recalculer la stratégie bas carbone, mais qui n'en a pas moins des allures de trompe-l'œil. Il masque le fait que pendant plusieurs années encore, la France va rejeter trop de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Et le retard pris obligera à redoubler ensuite d'efforts.

« Un effort partagé », dont aucun secteur d'activité ne sera exempté, souligne François de Rugy. Pour les transports (30 % des émissions), la fin de la vente de véhicules thermiques en 2040 doit s'accompagner du déploiement de voitures électriques, dont 4,8 millions devraient être en circulation dès 2028. Dans le bâtiment (20 % des émissions), la cible actuelle de 500 000 rénovations thermiques de logements par an doit être portée à 700 000.

L'agriculture (19 % du total) doit être vertie par la promotion de l'agroécologie et de l'agroforesterie. L'industrie (17 %) devra promouvoir des technologies bas carbone. Quant à la production d'énergie (11 %), elle devra être décarbonée, avec notamment l'arrêt des centrales au charbon d'ici à 2022. Enfin, pour la gestion des déchets (3 %), la piste de l'économie circulaire est mise en avant. Ainsi peut-être le cap pourra-t-il être tenu, sans plus dévier de trajectoire. ■

P. L. H.

DEPUIS 2015, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SONT REPARTIES À LA HAUSSE

La Commission européenne détaille son objectif zéro carbone pour 2050

Bruxelles veut ouvrir le débat sur la lutte contre le réchauffement

BRUXELLES - bureau européen

Quelques jours de l'ouverture de la conférence sur le climat (COP24) à Katowice, en Pologne, la Commission européenne devait publier, mercredi 28 novembre, sa stratégie de long terme pour que l'UE parvienne à l'objectif « zéro émission de gaz à effet de serre » en 2050.

« Nous n'entendons pas lancer de nouvelles politiques ou revoir les objectifs européens pour 2020 », précise avec réalisme Miguel Arias Canete, le commissaire à l'énergie et à l'action pour le climat. Nous fixons un cap nécessaire afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris en matière de température, en conformité avec les récentes recommandations du GIEC. »

La Commission ne fera plus de propositions avant la fin de son mandat. La réforme du système d'échange de quotas d'émissions carbone est achevée, les objectifs d'efficacité énergétique et de mix énergétique à l'horizon 2030 ont été validés à la fois par les Etats membres et le Parlement de Strasbourg (économies d'énergie de 32,5 %, et part des énergies renouvelables de 32 % dans le mix énergétique).

Reste à trouver un accord final sur les réductions d'émissions de CO₂ des voitures et des camions.

Dans ce domaine, M. Canete se montre optimiste : « Les Etats sont allés au-delà de ce que proposait la Commission initialement [30 % de réductions d'ici à 2030]. Désormais, dans les tractations finales avec le Parlement européen, on discute même d'un objectif de réductions qui devrait se situer entre 35 % et 40 % », souligne-t-il.

« Une position unie »

Ces politiques devraient conduire à une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030, et d'environ 60 % en 2050. « Ce n'est pas suffisant pour respecter les objectifs de long terme de limitation du réchauffement climatique », reconnaît la Commission. « Nous voulons ouvrir un débat, avec la société, les ONG, le Parlement européen, les Etats membres, leurs Parlements nationaux : comment allons-nous concrétiser l'accord de Paris et, surtout, réagir au dernier rapport du GIEC [qui invite les Etats à agir massivement pour limiter le réchauffement à 1,5 °C] ? », interroge M. Canete.

Mi-novembre, les ministres de l'environnement de dix pays (Finlande, Danemark, Suède, France, Italie, Luxembourg, Portugal, Slovaquie, Espagne, Pays-Bas) ont réclamé une stratégie « zéro carbone » de l'UE d'ici à 2050. Des objectifs plus radicaux

sonst-ils réalistes, étant donné les réticences de certains Etats sur le rythme de la décarbonation de leurs systèmes énergétiques et de leurs économies ? Le commissaire veut croire que l'Europe arrivera le 2 décembre à Katowice avec « le projet le plus ambitieux et tous les outils législatifs pour atteindre ces objectifs. Nous avons une position unie ».

Une telle ambition ne sera pas facile à défendre en Pologne, un pays de l'UE parmi les plus dépendants du charbon. « Ce sera compliqué, mais il faut rendre l'accord de Paris opérationnel, avec l'adoption de règles de mise en œuvre claires, et permettre un exercice de contrôle de l'accord en 2023. »

Quel regard le commissaire jette-t-il sur le mouvement français des « gilets jaunes », dont une partie refuse de supporter l'effort de la transition écologique, estimant qu'il n'est pas équitablement réparti ? « Notre message aux gouvernements, c'est qu'ils doivent anticiper les conflits, car ceux-ci ne peuvent être résolus au moment où ils éclatent », répond M. Canete. Pour aider les Etats, la Commission a proposé de doter le Fonds social européen, à hauteur de 101,2 milliards d'euros, sur la période 2021-2027. Mais ce budget est encore loin d'être validé. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX ET JEAN-PIERRE STROOBANTS